



RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 26 juillet 2016 à 20 h 30

L'an deux mille seize, le vingt-six du mois de juillet à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de monsieur Raymond VALL, maire, suite à sa convocation du 20 juillet 2016.

PRESENTS : 21

Monsieur Raymond VALL, maire – Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, 1^{er} adjoint – Monsieur Bruno MATTEL, 2^{ème} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 3^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 4^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 5^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 6^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 7^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Bernard BASSO, C.M. – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. délégué – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M. –

ABSENTS EXCUSES : 8

Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Procuration à madame Régine LLOAN-RAYNARD
Madame Isabelle DUBORD, C.M. délégué – Procuration à madame Simone VIRELAUDE
Madame Monique DE BRITO, C.M. – Procuration à monsieur Bruno MATTEL
Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M. – Procuration à monsieur Gérard AURET
Madame Flora CASTEL – Procuration à madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
Madame Caroline ACHÉ, C.M. – Procuration à madame Charlette BOUÉ
Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Robert LODA

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Auguste SOUSA.

* *
*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

➤ **DECIDE L'ACQUISITION D'UN IMMEUBLE** sis 31 rue Adolphe Cadéot au prix de 170 000 € et sa location au centre hospitalier spécialisé d'Auch pour les activités de son centre médico-psychologique pour enfants sur Fleurance, moyennant une location annuelle de 16 800 €. Cet immeuble sera dénommé « Maison Adolphe Cadéot ».

➤ **APPROUVE** la création d'un budget annexe pour la « Maison Adolphe Cadéot ».

➤ **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel pour la dotation en équipement numérique des écoles Monge et Pasteur, avec une demande de subvention au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL).

➤ **APPROUVE** la tranche 2 de mise en place de vidéoprotection sur la commune, balayant le périmètre des sites sportifs et le giratoire au carrefour de la RN 21 et du boulevard Paul Valéry.

➤ **DECIDE DE DENOMMER** le rond-point situé au carrefour de la RN 21-Route d'Auch, des allées Aristide Briand et de la rue Gambetta, « **Rond-point René Cassin** ».

➤ **APPROUVE** les modalités de mise à disposition du public du dossier présentant le projet de la 6^{ème} modification simplifiée du plan d'occupation des sols de la commune.

➤ **ACCEPTTE** le programme de travaux d'entretien de l'église Saint Laurent pour l'année 2016 avec une demande de subvention auprès de la DRAC.

➤ **VALIDE LE PROJET « LAND ART »** visant à réaliser sur l'espace de biodiversité de Fleurance une plateforme d'observation sur un chêne d'environ 15 mètre de haut dans laquelle sera intégrée une sphère d'environ 1,50 mètre de diamètre symbolisant l'univers. Ce projet d'un coût prévisionnel de 60 000 € serait subventionné à hauteur de 83,5%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité :

➤ **DECIDE DE COMPLETER LA DENOMINATION** du rond-point du 19 mars 1962 comme suit : « **Rond-point du 19 mars 1962 – Cessez-le-feu en Algérie** »

Information du conseil municipal, sans nécessité de délibérer :

➤ **DELEGATIONS AU MAIRE** - Le maire informe les membres du conseil des décisions municipales qu'il a signées pour l'attribution de marchés, en vertu de sa délégation confiée par le conseil municipal.

Fait à Fleurance, le 2 août 2016

Le maire, sénateur du Gers,



Raymond VALL